

---

[Imprimer](#)

## **JOP 2024 : les groupements désignés pour bâtir le Village des médias**

Image

---

**Le 7 octobre 2020 ont été désignés les groupements retenus pour les secteurs Aire des vents et Plateau du Village des médias, dont la première phase doit voir le jour à Dugny (Seine-Saint-Denis) pour les JOP de 2024.**

Pour le secteur Aire des vents (lots A, B et C), Sogeprom et Demathieu & Bard immobilier ont été choisis avec le projet « Paysage(s) ». L'équipe regroupe aussi Hardel Lebihan (lot A) et MGAU (B-C) comme architectes coordonnateurs, Bourbouze Graindorge, Bathilde Millet, Bartolo Contré, Itar, NRA (architectes) et le duo de paysagistes D'Ici là et Sébastien Sosson.

Le quartier, labellisé Biodiversity et E3C1, disposera de 40 % d'espaces plantés en pleine terre, de toitures et jardins « sanctuaires » pour la biodiversité, tandis qu'une démarche de réemploi des sols pollués sera intégrée au projet paysager. Un espace culturel, un café-vélo ou une maison médicale ont été proposés pour animer ce quartier.

## **Matériaux biosourcés pour le Plateau**

Pour le secteur Plateau (lot D), Ametis, Ideom et Gaïa promotion l'ont emporté avec le projet « Manifesto ». Le groupement compte également Anyoji Beltrando (architecte coordonnateur), Atelier Raum (Julien Perraud), Vincent Lavergne architecture, en collaboration avec Ciguë (architectes) et Altitude 35 (paysagiste). Avec des espaces boisés qui se prolongent dans les îlots, le site sera largement végétalisé et disposera de jardins potagers en toiture. Les bâtiments construits à partir de matériaux biosourcés accueilleront 3 000 m<sup>2</sup> de commerces « responsables », dont une halle alimentaire, des activités solidaires (épicerie solidaire) et des services de proximité (salle des fêtes, cuisine commune).

Image



Vue d'ensemble du projet lauréat pour le secteur Plateau du Village des médias. © Ametis/Ideom/Gaïa promotion

Desservi par le RER B et par les futures lignes 16 et 17 du Grand Paris express, le site, dont les grandes lignes ont été fixées par l'agence TVK, doit incarner « la cité-jardin du XXI<sup>e</sup> siècle ». Trois principes ont guidé ce projet : la nature et le paysage existants comme point de départ de la conception urbaine ; une conception bioclimatique des bâtiments, sobres, économes et favorisant les modes constructifs biosourcés et bas carbone ; une réflexion sur les usages et services pour créer un quartier résilient, avec des services de proximité.

### **1 300 logements à bâtir**

La programmation du Village prévoit la construction de plus de 700 logements – familiaux, résidences – et des commerces et services sur les lots A et D, « pour répondre aux besoins immédiats des journalistes et techniciens des médias accueillis pour les Jeux et qui répondront après 2024 aux besoins du territoire et de ses habitants », note la Solideo. Plusieurs équipements publics sont prévus : le groupe scolaire de Dugny, le gymnase de Dugny (financé par l'Etat) mais également une passerelle piétons-vélos au-dessus de l'autoroute A1, l'aménagement du terrain des Essences à La Courneuve et celui du Parc des Sports du Bourget.

En 2025, environ 600 autres logements et deux résidences, sur les lots B et C, sont prévus afin de constituer un nouveau quartier à Dugny qui accueillera aussi un parc d'activités TPE/PME/artisanat. La programmation globale portera sur environ 90 000 m<sup>2</sup> de surface de plancher de logements, dont 20 % de logements sociaux, ainsi qu'environ 1 000 m<sup>2</sup> de SDP de commerces et des rez-de-

---

chaussée actifs.

Les promesses de vente doivent être signées avant la fin de l'année 2020 pour permettre un dépôt des permis de construire au 1er trimestre 2021. Les chantiers démarreront au 3e trimestre 2021 pour assurer la livraison du Village au 1er trimestre 2024.